

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 février 2023

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

---

L'an deux mil vingt-trois le huit février à vingt heures le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. INGRAND Alain, Maire.

Date de convocation : 01 février 2023

**Présents** : Mmes Bianchini, Bineau, Mercier, Veubret, Mrs Giraudeau, Ingrand, Lecourt, Praud, Renaux, Zimmermann.

**Pouvoirs** : Mme Beaumatin à M Giraudeau, Mme Guérout à M Ingrand, M Gauvin à Mme Bianchini

**Absent** : Mmes Gonvalves,

**Absent Excusé** : Mme Guet, Mme Guérout, Mme Beaumatin, M Gauvin

**Secrétaire de séance** : Mme Bianchini Noémie

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Présents : 10

Nombre de votants : 13

### **1. Personnel Communal**

#### **1.1 Contrat Unique d'Insertion**

M. Le Maire informe que suite au départ de l'agent technique recruté dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion et que face à l'accroissement de travail lié aux équipements nouveaux de la commune, il est envisagé de recruter un nouvel agent.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

**DECIDE** de créer un emploi dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion à compter du 13 février 2023, pour une durée hebdomadaire de travail de 35 h.

**AUTORISE** M le Maire à signer tous documents à intervenir ainsi que le contrat correspondant.

Les crédits seront inscrits au budget 2023 au compte 64168.

### **2. Question diverses**

Les travaux du City Stade débiteront au printemps

Les travaux de peinture des volets de la façade de la Mairie commenceront en Avril

Des devis sont en cours pour la réfection du parvis de la Mairie

Les ampoules des candélabres vont être changés en Led

Les vestiaires du foot vont être détruites

Une réunion est prévue pour une nouvelle fermeture de classe sur le RPI

La Vergne le 08 février 2023

Le Maire,

Alain INGRAND